

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2024-02-34x-00290 Référence de la demande : n°2024-00290-031-001

Dénomination du projet : Palmetum - ALBANO

Lieu des opérations : -Département : Guyane -Commune(s) : 97355 - Macouria.

Bénéficiaire : ALBANO Pierre-Olivier

MOTIVATION ou CONDITIONS

Cette demande porte sur la transplantation de 8 plantules de Palmier à huile américain (*Elaeis oleifera*), qui seront récoltées sur le site d'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Mana (AP R03-2019-07-05-004), et leur mise en culture sur le site du Palmetum de Guyane à Macouria.

Cette culture permettra de comparer le comportement et les exigences culturales de cette population par rapport à d'autres populations de palmier à huile américain.

Le suivi de ces 8 individus transplantés fera l'objet de comptes-rendus annuels afin d'en tracer l'évolution.

Le CNPN émet un avis favorable à cette demande, portée par monsieur Pierre-Olivier Albano.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Le Président de la commission espèces et communautés biologiques : Nyls de Pracontal

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 26 avril 2024

Signature :



Le président